

Données statistiques sur l'alimentation des nouveau-nés à recueillir en maternité dans le cadre de l'IHAB

En France, les critères du label IHAB relatifs aux données statistiques sur l'alimentation des nouveau-nés sont :

- La mise en place d'un système de recueil des statistiques sur l'alimentation des nouveau-nés,
- L'analyse de l'évolution des statistiques du service, des taux de compléments et d'arrêt d'allaitement maternel pour orienter la politique et adapter les actions dans le service.

Ces taux seront comparés aux moyennes départementales en tenant compte des spécificités locales. Au delà des chiffres, il est essentiel que les équipes se mobilisent pour un **accompagnement centré sur la mère et son bébé**, répondant au mieux à leurs besoins.

Les critères d'inclusion et d'exclusion :

Sont inclus :

- **Les nouveau-nés, nés vivants dans la maternité** (y compris ceux nés trop vite, avant d'arriver à la maternité), **quel que soit le terme, et qui ne seront pas transférés ensuite vers un autre service.**

Sont exclus :

- **Les nouveau-nés transférés** de la maternité vers un autre service de l'établissement (médecine néonatale, réanimation, chirurgie, unité kangourou dépendant du service de médecine néonatale...) ou vers un autre établissement, **quelque soit le moment du transfert.**
- **Les nouveau-nés en unité mère-enfant**, même si la chambre est en maternité.

Les données statistiques demandées en maternité en France dans le cadre de l'IHAB sont basées sur la classification des nouveau-nés à la sortie de maternité.

Le recueil de données pendant le séjour permet, **à la sortie du service de maternité, de classer les nouveau-nés dans un seul groupe** : e, c', c'', c''', p', p'', p'''.

On peut vérifier que $n = a + p$ en nombre et en pourcentage.

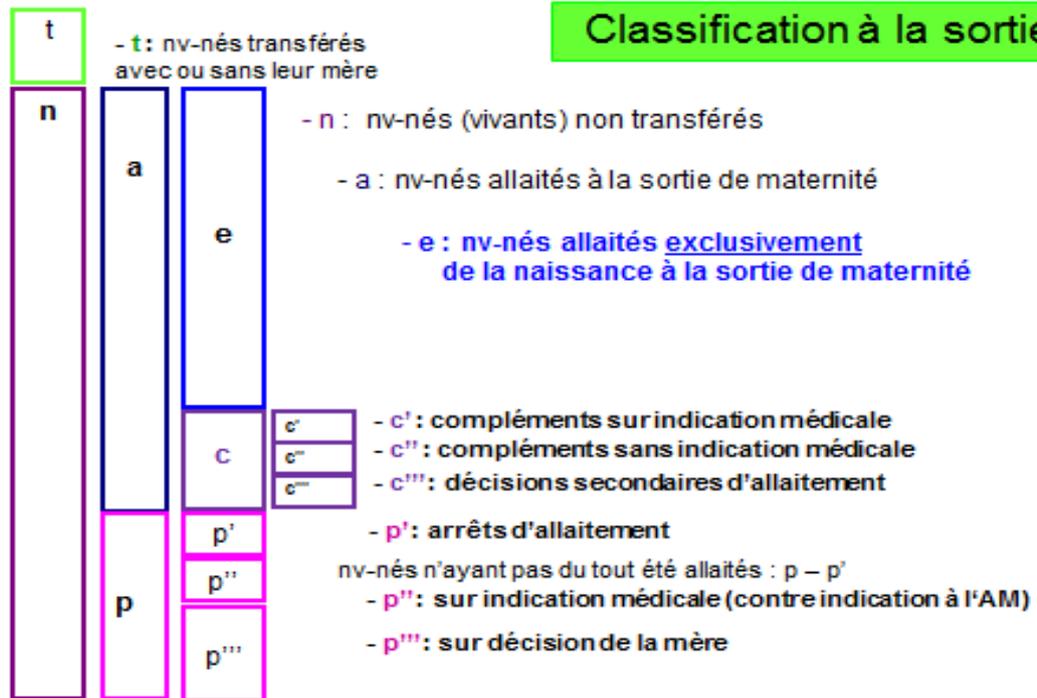
On peut vérifier que $c = c' + c'' + c'''$ et que $p = p' + p'' + p'''$

Le report mensuel des données sur le tableau Excel "Statistiques IHAB" disponible sur  [STAT-alimentation-IHAB-Mater-2018-et-Neonat-2018](#) permet le calcul automatique des indicateurs demandés. Le tableau Excel Maternité est reproduit en dernière page de ce document.

Le tableau Excel Néonatalogie demande d'autres données explicitées dans un autre document : [STATS IHAB NEONATALOGIE 2018](#).

Pour affiner l'évaluation de vos pratiques, vous pouvez ajouter d'autres données (concernant par exemple les tétées à la naissance, l'indication médicale de chaque complément, la raison des compléments données sans indication médicale, la nature, la quantité et la manière de donner chaque complément, l'utilisation de protèges mamelons, les consultations d'allaitement...).

Classification à la sortie



Les nouveau-nés allaités à la sortie de maternité (allaitement maternel) (a) reçoivent du lait de leur mère (directement au sein et/ou reçoivent du lait de leur mère exprimé, donné d'une autre manière).

Le taux d'allaitement maternel à la sortie est calculé en rapportant le nombre de nouveau-nés allaités à la sortie (a) au nombre total de nouveau-nés (n).

L'allaitement exclusif pendant tout le séjour à la maternité (e) concerne les nouveau-nés recevant uniquement du lait de leur propre mère **et rien d'autre** (sauf des vitamines, des sels minéraux et si besoin des médicaments).

Le lait de lactarium issu de Don anonyme d'autres mères est considéré comme un complément.

Le taux d'allaitement exclusif en maternité est calculé en rapportant le nombre de nouveau-nés allaités exclusivement pendant le séjour (e) au nombre total de nouveau-nés (n).

Les compléments (c) sont définis comme tout ce qui est donné au nouveau-né en dehors du lait de la propre mère (eau, eau sucrée, soluté de réhydratation, tisane, préparation pour nourrisson, lait de lactarium issu de Don anonyme d'autres mères, et tout autre substitut possible du lait maternel...), quel que soit le mode d'administration (sonde gastrique, sonde sur le doigt ou sur le sein, tasse, seringue, biberon...).

Le taux de compléments est calculé en rapportant le nombre total de nouveau-nés qui ont reçu un (ou plusieurs) complément(s) (c) au nombre de nouveau-nés allaités à la sortie (a).

Les compléments sont donnés :

- **Sur indication médicale (c')** (prescription ou protocole de service, indications conformes aux données scientifiques)
- Ou **sans indication médicale (c'')** (sur décision de la mère, après son information éclairée)

Les allaitements partiels (dénommés mixtes en France) sont des allaitements complétés.

Les décisions secondaires d'allaitement (c''') désignent les nouveau-nés non allaités au départ, dont la mère décide ensuite d'allaiter. Ils sont classés dans le groupe compléments.

L'utilisation du biberon pour un bébé allaité doit être notée (b).

(b) désigne les nouveau-nés allaités à la sortie qui ont été alimentés au biberon au moins une fois durant le séjour en maternité (quel que soit le contenu du biberon, y compris s'il contient du lait de leur mère).

Les nouveau-nés non allaités à la sortie de maternité (ou alimentation artificielle) (p) sont nourris avec une préparation pour nourrisson, sans recevoir de lait maternel.

Le taux d'alimentation artificielle à la sortie est calculé en rapportant le nombre de nouveau-nés non allaités à la sortie (p) au nombre total de nouveau-nés (n).

Les nouveau-nés non allaités **sur indication médicale** (p'') sont très peu nombreux en France. La plupart des nouveau-nés non allaités le sont **sur décision de la mère** (p''').

Une seule tétée en salle de naissance n'est pas considérée comme un début d'allaitement maternel : Répartir ces nouveau-nés entre p'' et p'''.

Les nouveau-nés dont la mère a arrêté d'allaiter pendant le séjour sont comptés en p'.

Fiche de renseignements sur l'établissement *(extrait)*

Données sur l'alimentation des nouveau-nés *(service de maternité)* :

C'est un récapitulatif de ce qui s'est passé pendant le séjour, à partir du recueil de données sur dossiers.

Depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours, soit ... mois, combien de :

n |___| nouveau-nés, nés vivants à la maternité et non transférés

a |___| nouveau-nés allaités au moment de **la sortie** de maternité (**allaitement maternel**), c'est à dire qui reçoivent du lait de leur propre mère directement au sein et/ou reçoivent du lait de leur mère exprimé, donné d'une autre manière. |___| % ($a/n \times 100$)

c |___| nouveau-nés allaités au moment de la sortie qui ont reçu au moins

1 complément pendant le séjour |___| % ($c/a \times 100$)

dont **c'** |___| sur indication médicale (même 1 seule fois) * |___| % ($c'/a \times 100$)

ou **c''** |___| sans indication médicale (même 1 seule fois) |___| % ($c''/a \times 100$)

ou **c'''** |___| en cas de décision secondaire d'allaiter pendant le séjour |___| % ($c'''/a \times 100$)

e |___| nouveau-nés nourris **exclusivement** avec le lait de leur mère*

pendant tout le séjour en maternité (ou allaitement maternel exclusif) |___| % ($e/n \times 100$)

b |___| nouveau-nés allaités à la sortie qui ont été alimentés au moins une fois au biberon,

quel que soit le contenu du biberon (y compris du lait de leur mère) |___| % ($b/a \times 100$)

p |___| nouveau-nés **non allaités à la sortie** |___| % ($p/n \times 100$)

dont **p'** |___| en cas d'arrêt d'allaitement maternel pendant le séjour en maternité** |___| % ($p'/n \times 100$)

ou **p''** |___| sur indication médicale (contre indication à l'allaitement maternel) *** |___| % ($p''/n \times 100$)

ou **p'''** |___| sur décision de la mère*** |___| % ($p'''/n \times 100$)

*Le lait de lactarium issu de Don anonyme d'autres mères est considéré comme un complément et n'est donc pas comptabilisé dans (e).

** Une seule tétée en salle de naissance n'est pas considérée comme allaitement maternel

*** p'' et p''' n'ont jamais reçu de lait maternel

D'où viennent ces données sur l'alimentation des nouveau-nés ?

Revue des dossiers

Recueil systématique dans un registre papier ou informatisé

Décrire les modalités de recueil des données sur l'alimentation qui vous ont permis de calculer les résultats ci-dessus :

Taux d'allaitement des années précédentes :

Années				
% d'allaitement exclusif à la maternité [e] (de la naissance à la sortie du nouveau-né)				
% d'allaitement à la sortie [a]				
% de bébés allaités recevant des compléments [c]				
% d'arrêts d'allaitement maternel pendant le séjour [p']				

Autres indicateurs mis en place :

Établissement :
Année :

IHAB MATERNITÉ : Données statistiques sur l'alimentation des Nnés (voir le document *STATS MATER version 2018*)

Seules les cases blanches sont à remplir

Mois	v Nnés vivants	t Nnés transférés	n Nnés non transférés	n contrôle n=a+p	a AM à la sortie	c ≥ 1 Complt pdt séjour	dont c' ≥ 1 Complt avec indic médicale	ou c" ≥ 1 Complt sans indic médicale	ou c''' Décision secondaire d'allaiter	e AM exclusif pdt séjour	b ≥ 1 Bib pdt séjour	p AA à la sortie	dont p' AM arrêt	ou p'' AA par CI à l'AM	ou p''' AA par décision de la mère
Janvier			0	0						0					
Février			0	0						0					
Mars			0	0						0					
Avril			0	0						0					
Mai			0	0						0					
Juin			0	0						0					
Juillet			0	0						0					
Août			0	0						0					
Septembre			0	0						0					
Octobre			0	0						0					
Novembre			0	0						0					
Décembre			0	0						0					
Total / an	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
% / an		#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
		t/v x100	100% des N-nés non transférés	contrôle 100%	a/n x100	c/a x100	c'/a x100	c''/a x100	c'''/a x100	e/ n x100	b/a x100	p/n x100	p'/n x100	p''/n x100	p'''/n x100

AM = Allaitement Maternel (au sein ou non) et AA = Alimentation Artificielle (Nné nourri avec une Préparation Pour Nourrisson ou PPN)

Les données demandées pour l'IHAB sont encadrées en rouge. Elles sont récapitulées après la sortie, à partir du recueil pendant le séjour.

Le nombre de nouveau-nés non transférés est connu d'après les registres du service ou par calcul ($n = v - t$). On peut vérifier que $n = a + p$ (en nombre et en pourcentage),

Au final, chaque Nné est rentré dans une seule des catégories e, c', c'', c''', p', p'', p'''. On peut vérifier que $c = c' + c'' + c'''$ et que $p = p' + p'' + p'''$.

Sur le site, un tableau Excel permet le calcul automatique des indicateurs demandés en maternité. [Outils pour implanter la démarche - IHAB France](#)